FORMATION VACCINATION ET SANTÉ PUBLIQUE

Je souhaite m'inscrire à la formation complète du 15 au 17 avril 2026 O Je souhaite m'inscrire à l'atelier seul le 17 avril 2026 (réservé aux participants à une session des années précédentes)* *Je précise en quelle année j'ai participé au colloque Vaccination et santé publique: Nom: Nom de naisssance : Prénom : Date de naisssance : Lieu de naissance : E-mail (obligatoire): Fonction: Corps de rattachement et profession : Direction/Service: Nom de l'établissement : Statut juridique de l'établissement : ☐ Public □ Privé N° de SIRET : Code APE : Adresse professionnelle : Code postal : Ville : Téléphone : Nom et prénom de votre responsable formation : Adresse de votre responsable formation (si différente de l'employeur) Code postal : Ville : E-mail (obligatoire): Adresse de facturation (si différente de l'établissement) : Code postal : Ville : Financeur (si différent de l'employeur) : Adresse: Code postal : Ville : □ J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Visa de l'employeur

Visa du responsable

Formation

Fait le

Signature du candidat



Tarifs

1 365 € la formation complète

580 € l'atelier d'un jour

Formation prise en charge par le Ministère de la santé et de la prévention pour ses services centraux et pour les agents des ARS et de la Cohésion sociale (DREETS, DDETS)

Pour vous inscrire,

complétez ce bulletin d'inscription puis retournezle dûment rempli par e-mail ou par courrier à : candidatureFC@ehesp.fr / Tél 02.99.02.25.00

École des hautes études en santé publique

Direction de la scolarité - Formation continue 15 Av. du Professeur-Léon-Bernard CS 74312 - 35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

L'EHESP est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC N° 2371

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel à : referent-handicap@ehesp.fr_

Modalités financières :

Dans le cas d'un règlement par chèque, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

Si le client peut bénéficier d'un financement par un tiers, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et l'accord de financement doit être fourni avant la date de la formation. Le client doit s'assurer du suivi de cette demande et de la réalisation du paiement par le financeur.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du Professeur-Léon-Bernard 35043 Rennes et/ou par email à fc-communication@ehesp.fr